



République Française
Département de la Vienne
Arrondissement de Poitiers
COMMUNE DE BIARD

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 16 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de Biard, dûment convoqué le 9 décembre 2020, s'est réuni à la mairie,
En séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles MORISSEAU, Maire.

Membres en exercice : 19

Membres présents : 16

Membres absents : 3

Membres présents :

Mmes, MM. MORISSEAU Gilles, SEINE Louis-André, DESVIGNES Mickaël, SEGUIN Brigitte, CORBEL Stéphane, TACHAT Jean-Luc, AUMOND Maryse, ISTIN Bertrand, DEPORT Yannick, CORDEAU Laetitia, CHASSEPORT Aurélie, BAYOU Virginia, REPOUSSARD Céline, DURAND Dominique, JOLLY Pierre, BERNARD Michèle.

Membres absents excusés :

Mme MOREAU Geneviève donne pouvoir à Mme CORDEAU Laetitia
M. OLIVIERO Christophe donne pouvoir à Mme AUMOND Maryse
Mme MATHIEU-DEMEOCQ Séverine donne pouvoir à Mme CHASSEPORT Aurélie.

Secrétaire de séance : Mme AUMOND Maryse.

CONVENTION AVEC SRD RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SECTEUR DE LARNAY POUR L'ETABLISSEMENT D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE

Dans le cadre de l'exploitation du réseau de distribution électrique, la société SRD, concessionnaire du Syndicat Energies Vienne, sise à Poitiers, sollicite la mise à disposition d'une emprise foncière de 10.64 m² sur une parcelle située secteur de Larnay, en vue de l'établissement d'un poste de transformation électrique.

Par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal adopte la convention de mise à disposition de cette parcelle, à titre gratuit, pour la durée de l'ouvrage.

MISE EN PLACE DE L'ETUDE SURVEILLEE – TARIFS ET REMUNERATION DES INTERVENANTS

Il est envisagé, à titre expérimental, d'organiser un service d'études surveillées à destination des élèves de l'école élémentaire, après la classe, sur le temps périscolaire, courant janvier 2021 et pendant la période scolaire 2020-2021 en cours.

La mission d'encadrement de cette activité sera assurée par des agents du service périscolaire pendant leur temps d'intervention et des intervenants extérieurs qualifiés, à titre bénévole.

L'étude surveillée considérée comme du temps périscolaire, n'engendrera pas de coût supplémentaire pour les familles. Il ne leur sera donc facturé que les frais d'accueil périscolaire au taux en vigueur. Pour bénéficier du service d'études surveillées, les enfants devront être inscrits à l'accueil périscolaire de la collectivité et être présents dès la fin des cours de classe.

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve la mise en place du service d'études surveillées courant janvier 2021 pour la période scolaire 2020-2021 en cours.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Décision n°33/2020 du 8 décembre 2020

Adoption d'une convention relative à une action de formation professionnelle à l'habilitation électrique BT non électricien initiale – indice BS complété par le BE manœuvre à destination d'un agent du service technique, proposée par l'organisme de formation GOFORMA, sis à Poitiers, d'une durée de 14 heures, du 21/12/2020 au 22/12/2020, pour un montant total de 180 € TTC.

Décision n°34/2020 du 8 décembre 2020

Adoption du contrat d'assurance Aléassur à intervenir relatif à la garantie «protection fonctionnelle» des agents et des élus, auprès de la SMACL, sise à Niort (79), pour un montant annuel de 96.51 € TTC et une durée de validité établie jusqu'au 31 décembre 2026.

PERSONNEL – CREATION DE POSTE – MISE A JOUR DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide la création d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er février 2021 et modifie le tableau des effectifs des emplois permanents.

FINANCES - DECISIONS MODIFICATIVES

Néant.

QUESTIONS DIVERSES

- Commission d'appel d'offres
- Vœux du maire
- Travaux de voirie
- Travaux de sécurisation – rue de l'Ermitage
- Incendie sur la commune
- Actes d'incivilité – Réunion avec les services de police
- Dégâts causés par les sangliers
- Entretien des ouvrages d'art
- LGV – Engagements de l'Etat
- Distribution des colis de Noël